



150006 - L'accomplissement des deux rak'aa préliminaires de la prière de l'aube par celui qui arrive en retard

question

Si à cause du sommeil ou d'un autre empêchement un musulman arrive à la mosquée après que les autres ont accompli la prière de l'aube, quand devra-t-il faire ses deux rak'aa préliminaires? Doit-il les accomplir avant de faire la prière de l'aube ou après cette prière?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si on arrive après que les autres ont accompli la prière de l'aube, on commence par accomplir les deux rak'aa préliminaires avant de faire la prière de l'aube. En effet, quand au cours d'une nuit le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) fut dominé par le sommeil pendant un voyage au point qu'il ne fut réveillé que par la chaleur du soleil, il fit la prière préliminaire avant d'accomplir la prière de l'aube. Auparavant, il fit lancer les deux appels habituels à la prière.

Aussi quand on rattrape la prière de l'aube puisqu'on ne s'est réveillé qu'après que les autres ont prié, et quand on arrive à la mosquée et découvre que les gens ont déjà prié, on accomplit d'abord les deux rak'aa préliminaires avant de faire la prière de l'aube. Voilà ce qu'enseigne la Sunna.

Si on retardait l'accomplissement des deux rak'aa préliminaires pour les faire après la prière de l'aube, voire après le lever du soleil, il n'y aurait aucun inconvénient. Il est préférable toutefois qu'on commence par leur accomplissement comme l'a fait le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) quand il rata la prière au cours de l'un de ses voyages. Si on arrive pendant que les autres accomplissent la prière de l'aube alors que le retardataire n'a pas encore fait les deux rak'aa préliminaires, il rejoint le public et fait la prière préliminaire après celle d'aube ou plus tard après le lever du soleil, cette dernière option est préférable; des hadith confirment l'une et l'autre option.



Aussi a-t-on le choix, s'il plaît à Allah, de les faire soit dans la mosquée, soit à la maison , soit après le lever du soleil. La pratique-Allah soit loué -fait l'objet d'une grande latitude, chaque option étant soutenue par un hadith reçu du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui).»